

RÈGLEMENT

La Bataille des Alpes 2026

Édition 2026 — Haute-Savoie

1. FORMAT

L'événement « La Bataille des Alpes » se joue à travers 3 tours en formule double et est ouvert à tous les joueurs en possession d'une carte fédérale. Les épreuves ont lieu dans 3 golfs (18 trous) et selon 3 formules de jeu différentes. Les joueurs professionnels sont les bienvenus mais l'équipe jouera « hors concours ».

2. DATES ET LIEUX

- **Vendredi 28 août 2026** — Golf de Chamonix
- **Samedi 29 août 2026** — Golf de Les Gets
- **Dimanche 30 août 2026** — Golf du Lac d'Annecy (Talloires)

3. FORMULES DE JEU

Golf de Chamonix — Scramble

Les 2 joueurs d'une même équipe jouent chacun leur balle depuis le départ. L'équipe choisit la meilleure des deux balles, et les deux joueurs rejouent depuis cet emplacement. Le procédé se répète jusqu'à l'entrée dans le trou.

Golf de Les Gets — Shamble

Les 2 joueurs jouent chacun leurs balles depuis le départ. Le meilleur drive est retenu et tous les joueurs rejouent leur balle individuellement de cet endroit jusqu'à la fin du trou. Le meilleur score est retenu à la fin du trou.

Golf du Lac d'Annecy — 4 balles meilleure balle (4BBB)

Chaque joueur d'une même équipe joue sa propre balle du départ jusque dans le trou. Seul le meilleur score réalisé sur le trou sera retenu pour l'équipe.

4. LES CLASSEMENTS

La compétition se joue en stableford. Le brut prime le net.

Il n'y a qu'une seule catégorie, tous handicaps confondus. L'handicap des joueurs est ramené à 28 pour les Hommes et 28 pour les Dames.

Les handicaps des joueurs pris en compte seront les handicaps arrêtés en date du vendredi 28 août 2026.

Un classement général tenant compte du total des 3 tours sera réalisé. Seules les **3 premières équipes** du classement général seront récompensées. En cas d'égalité, le départage se fera sur le score réalisé lors du dernier tour, puis du 2nd et du 1^{er}. En cas d'intempéries ayant pour effet l'annulation d'une des journées sur un des golfs ou sur plusieurs d'entre eux, le classement général tiendra compte du total des cartes disponibles pour l'ensemble des participants.

En cas de modification de l'équipe pendant la compétition, l'équipe ne pourra pas être classée dans

le classement général de la remise des prix.

Les joueurs présentant un certificat médical pourront bénéficier d'une voiturette pour la compétition et seront intégrés aux différents classements.

Le nombre d'équipes est limité à **24 équipes (48 joueurs)**.

5. INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes sur www.labatailledesalpes.online

Les inscriptions seront clôturées le **15 août 2026**.

Les droits de jeu devront être réglés immédiatement pour valider l'inscription sur le compte bancaire de l'événement : **BE96 0634 1365 3505**. Les équipes n'ayant pas versé leurs droits de jeu seront inscrites automatiquement sur liste d'attente.

Dans le cas où le quota d'équipes inscrites est atteint avant la date officielle de clôture, les organisateurs se réservent le droit de clôturer les inscriptions de façon anticipée.

6. DROITS DE JEU 2026 (PAR PERSONNE)

Les droits de jeu comprennent la participation aux 3 journées de compétition et l'organisation.

- **400 € TTC** — golfs et dîner de gala
- **700 € TTC** — formule séjour tout compris à l'Hôtel & Spa Le Chamois, La Clusaz

Des suppléments peuvent s'ajouter selon les options choisies (chambre single, etc.). L'intégralité des tarifs et options est disponible sur le site d'inscription.

Les joueurs qui souhaitent une facture peuvent en faire la demande en mentionnant leurs coordonnées de facturation lors de l'inscription.

7. REMISE DES PRIX

Seuls les participants présents à la remise des prix auront droit à leurs lots en cas de victoire. Les lots attribués lors de la remise des prix sont non échangeables, ni remboursables. La remise des prix aura lieu le dimanche 30 août 2026 au Golf du Lac d'Annecy.

8. CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation par une équipe inscrite, à quelque moment que ce soit avant l'événement, les montants suivants restent dus, calculés sur le montant total de l'inscription :

Délai avant l'événement (28 août 2026)	Montant restant dû
Plus de 30 jours avant (jusqu'au 28 juillet 2026)	10 %
De 30 à 21 jours avant (29 juillet – 6 août 2026)	30 %
De 21 à 7 jours avant (7 – 20 août 2026)	50 %
Moins de 7 jours avant (21 – 28 août 2026)	100 %

Toute annulation doit être notifiée par écrit aux organisateurs (email ou formulaire du site). La date de réception de la notification fait foi pour déterminer le taux applicable.

En cas d'annulation causée par de fortes intempéries (rendant la pratique du golf impossible pendant 2 jours au moins du 28 au 30 août 2026), par catastrophe naturelle, guerre, terrorisme, réglementation gouvernementale, désordre civil, incendie, réduction des moyens de transport ou autre situation d'urgence, et qui rendent la réalisation des services/prestations déconseillée, illégale ou impossible, les organisateurs rembourseront aux équipes inscrites les droits de jeu déduction faite des frais déjà engagés.

9. RESPONSABILITÉ

En s'inscrivant et en participant à « La Bataille des Alpes », chaque participant reconnaît et accepte les conditions suivantes :

Les organisateurs, ainsi que le Golf de Chamonix, le Golf de Les Gets et le Golf du Lac d'Annecy déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de blessure, de malaise, de perte ou de dommage matériel survenant au cours ou en marge de l'événement, quelle qu'en soit la cause, sauf en cas de faute grave ou de négligence directement imputable aux organisateurs.

Chaque participant déclare participer à l'événement en pleine connaissance des risques inhérents à la pratique du golf, y compris dans des conditions météorologiques défavorables, et en être physiquement apte. Il s'engage à respecter les consignes de sécurité des organisateurs et des clubs hôtes, et à signaler immédiatement tout malaise ou incident à un organisateur.

La participation à la compétition vaut acceptation pleine et entière du présent règlement et de la présente clause de responsabilité.